

## **Belgique**

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS-UNIES  
RAPPORT PERIODIQUE UNIVERSEL  
SECOND CYCLE – 24<sup>ème</sup> SESSION

Le **Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale** est une institution interfédérale qui agit de manière indépendante, dont la principale mission légale est d'évaluer l'effectivité des droits fondamentaux là où ils sont mis à l'épreuve par la pauvreté et de formuler des recommandations à tous les Gouvernements et Parlements du pays en vue de restaurer les conditions de leur exercice.



Contact : **Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale**  
138, Rue Royale – 1000 Bruxelles – Tel. : +32 (0)2 212.31.67– Fax : +32 (0)2 212.30.30 –  
[www.luttepauvrete.be](http://www.luttepauvrete.be) – Courriel : luttepauvrete@cntr.be